



TransCanada

Du possible au réel

Renseignements aux médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz (403) 920-7877
Renseignements aux investisseurs : David Moneta/Debbie Persad (403) 920-7911

Communiqué

TransCanada maintient son solide rendement

La Société déclare son 156^e dividende consécutif

CALGARY, Alberta – Le 29 octobre 2002 – (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

Points saillants du troisième trimestre de 2002 :

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Pour le troisième trimestre de 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies (bénéfice net) et le bénéfice net afférent aux actions ordinaires de TransCanada PipeLines Limited s'est établi à 175 millions de dollars (0,37 \$ par action), soit 10 pour cent de plus que le bénéfice de 159 millions de dollars (0,33 \$ par action) inscrit pour la même période en 2001.
- Le bénéfice net depuis le début de l'exercice 2002 a totalisé 567 millions de dollars (1,19 \$ par action) contre 520 millions de dollars (1,09 \$ par action) pour la période correspondante en 2001. Outre le bénéfice net après impôts de 30 millions de dollars (0,06 \$ par action) qui représente l'incidence de la décision rendue par l'Office national de l'énergie au sujet de la demande concernant un rendement équitable de TransCanada pour la période allant du 1^{er} janvier 2001 au 30 septembre 2002, les résultats des neuf mois terminés le 30 septembre 2002 comprennent un montant de 7 millions de dollars ayant trait à la quote-part de TransCanada découlant d'une décision en faveur de Great Lakes Gas Transmission Limited Partnership au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. En date du 30 septembre 2002, la Société a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice pour les contrats de commerce énergétique, qui étaient auparavant comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités.
- Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires a été de 567 millions de dollars (1,19 \$ par action), comparativement au chiffre de 433 millions de dollars (0,90 \$ par action) inscrit pour la même période en 2001. Les résultats des neuf premiers mois de 2001 comprenaient une perte nette liée aux activités abandonnées de

87 millions de dollars (0,19 \$ par action) se rapportant à l'entreprise de commercialisation du gaz, dont la cession a été essentiellement réalisée en 2001.

- Pour le troisième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies se sont établis à 463 millions de dollars, soit environ 14 millions de dollars de plus que pour la même période de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 10 pour cent, passant de 1 263 millions de dollars en 2001 à 1 395 millions de dollars en 2002.
- Conformément à ses stratégies de croissance dans les secteurs des pipelines et de l'électricité, TransCanada a investi 201 millions de dollars dans ses activités fondamentales durant le troisième trimestre de 2002.
- En septembre 2002, TransCanada a déposé auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) une demande visant les droits pour son réseau principal de transport du gaz naturel au Canada. TransCanada a demandé que les droits entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2003, lorsque les droits approuvés en vigueur expireront. TransCanada a également déposé une demande auprès de l'ONÉ sollicitant l'examen et la modification de la décision RH-4-2001 au sujet de la demande concernant le rendement équitable de TransCanada. Dans sa demande de droits pour 2003, TransCanada a sollicité également l'approbation par l'ONÉ d'un rendement équitable pour 2003 qui reflète sa décision au sujet de la demande d'examen et de modification.
- Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action sur ses actions ordinaires en circulation. Ce dividende, le 156^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 31 janvier 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.
- Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 :
 - Les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta se sont établies en moyenne à 11,3 milliards de pieds cubes par jour (contre 11,1 milliards de pieds cubes par jour pour les neuf premiers mois de 2001)
 - Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont été de 11,3 milliards de pieds cubes par jour (11,5 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau principal au Canada ont totalisé en moyenne 7,1 milliards de pieds cubes par jour (6,8 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau principal au Canada provenant de la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont établies à 6,1 milliards de pieds cubes par jour (5,8 milliards de pieds cubes par jour en 2001)
 - Les livraisons du réseau de la Colombie-Britannique ont été en moyenne de 1,0 milliard de pieds cubes par jour (1,1 milliard de pieds cubes par jour en 2001)

« Nous sommes heureux de déclarer à nouveau des résultats solides pour le troisième trimestre, affirme Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada. Notre bénéfice, nos flux de trésorerie et notre bilan éloquent sont le résultat direct de notre engagement à tendre à l'excellence opérationnelle et de la stratégie à faibles risques axée sur nos actifs qui dicte la conduite de nos affaires. »

Durant le troisième trimestre de 2002, TransCanada a poussé plus à fond sa stratégie de croissance et d'optimisation de ses actifs dans le secteur de l'électricité grâce à la signature d'une entente avec

une société affiliée à El Paso Corporation. L'entente prévoit l'acquisition de la centrale électrique de ManChief d'une capacité de 300 mégawatts (MW) située près de Brush, au Colorado. TransCanada prévoit mener à bien l'opération d'environ 127 millions de dollars US (sous réserve des ajustements postérieurs à la ratification) durant le quatrième trimestre de 2002.

« L'acquisition de ManChief portera à plus de 2 550 MW l'électricité que TransCanada possède, contrôle ou aménage, a affirmé M. Kvisle. L'entière capacité de la centrale est vendue aux termes de contrats d'achat ferme à long terme et se répercutera immédiatement sur les résultats. »

Durant le troisième trimestre également, TransCanada a fait l'acquisition d'une participation de commandité dans Northern Border Partners, L.P. au prix de 19 millions de dollars. Par suite de cette opération, TransCanada a un droit de vote de 17,5 pour cent au sein du comité des politiques de Northern Border Partners, L.P., qui détient 70 pour cent de Northern Border Pipeline Company.

« Notre rôle de gestionnaire au sein de Northern Border Partners rehaussera la capacité de TransCanada d'acheminer le gaz naturel des régions nordiques à destination des marchés nord-américains en plein essor, a fait remarquer M. Kvisle. Le gazoduc Northern Border transporte du gaz depuis la frontière du Montana et de la Saskatchewan jusqu'aux marchés du Midwest américain. Il s'agit à notre avis du tracé préférable pour transporter le gaz des régions nordiques vers les marchés dans l'avenir. »

Pour conclure, M. Kvisle a formulé les propos suivants : « Au cours des deux dernières années, nous avons systématiquement préconisé une stratégie disciplinée et uniforme pour la gestion et la croissance de notre entreprise pipelinère et de notre entreprise d'électricité. Par conséquent, TransCanada continue de solidifier sa situation financière et de fournir un solide rendement à ses actionnaires. En cette période de volatilité au sein de l'industrie énergétique, il s'agit d'une réalisation dont nous sommes très fiers. »

« Le marché nord-américain recèle de nombreuses possibilités dans les secteurs des pipelines et de la production d'électricité. Nous avons la capacité financière de passer à l'action au moment propice, ce qui nous place dans une position enviable, ajoute-t-il. Je réitère toutefois que nous continuerons de jouer de prudence et d'évaluer chaque occasion dans l'optique de rehausser et de maximiser la valeur pour nos actionnaires, tout en assurant le maintien de notre intégrité financière. »

Téléconférence

TransCanada tiendra une téléconférence à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) aujourd'hui au sujet des résultats financiers du troisième trimestre de 2002 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 273-9672 ou le (416) 695-5806 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada à www.transcanada.com.

La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction de TransCanada, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes suivra immédiatement.

La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 5 novembre 2002; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1291106. La conférence transmise sur le site Web sera archivée pour retransmission.

Au sujet de TransCanada

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède, contrôle ou aménage des installations produisant environ 2 250 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de deux millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du troisième trimestre de 2002

(non vérifié)

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1,285	1,293	3,876	3,996
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	175	159	567	433
Flux de trésorerie				
Fonds provenant des activités poursuivies	463	449	1,395	1,263
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies	(182)	(90)	(393)	(269)
Données statistiques sur les actions ordinaires				
Bénéfice net de base et dilué par action	0.37 \$	0.33 \$	1.19 \$	0.90 \$
Dividende par action	0.25 \$	0.225 \$	0.75 \$	0.675 \$
Fonds provenant des activités poursuivies par action	0.97 \$	0.94 \$	2.92 \$	2.66 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
Moyenne pour la période	478.9	475.8	478.0	475.5
À la fin de la période	479.1	476.3	479.1	476.3



TransCanada

Du possible au réel

TROISIÈME TRIMESTRE DE 2002

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001*	2002	2001*
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	175	159	567	520
Activités abandonnées	-	-	-	(87)
	175	159	567	433
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0.37 \$	0.33 \$	1.19 \$	1.09 \$
Activités abandonnées	-	-	-	(0,19)
	0.37 \$	0.33 \$	1.19 \$	0.90 \$

* Après retraitement; se reporter à la note 2, Modifications comptables, des notes afférentes aux états financiers consolidés.

Analyse par la direction

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) et des notes y afférentes joints aux présentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada (bénéfice net) pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 s'est établi à 567 millions de dollars (1,19 \$ par action), comparativement à 520 millions de dollars (1,09 \$ par action) pour la période correspondante de 2001. Cette augmentation de 47 millions de dollars (0,10 \$ par action) durant les neuf premiers mois de 2002 relativement à la même période en 2001 s'explique principalement par les solides résultats de l'entreprise de transport neutralisés en partie par le recul du bénéfice de l'entreprise d'électricité. En juin 2002, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a fait connaître à TransCanada sa décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable (décision sur le rendement équitable) en vue de déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs de 2001 et de 2002 pour son réseau principal au Canada. Les résultats des neuf mois terminés le 30 septembre 2002 comprennent un bénéfice net après impôts

de 30 millions de dollars (0,06 \$ par action) représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable pour la période allant du 1^{er} janvier 2001 au 30 septembre 2002 ainsi qu'un montant de 7 millions de dollars se rapportant à la quote-part de TransCanada découlant d'une décision en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation au Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 a totalisé 567 millions de dollars (1,19 \$ par action), comparativement au chiffre de 433 millions de dollars (0,90 \$ par action) inscrit pour la même période en 2001. Les résultats des neuf premiers de 2001 comprenaient une perte nette liée aux activités abandonnées de 87 millions de dollars (0,19 \$ par action) attribuable à l'entreprise de commercialisation du gaz, dont la cession a été essentiellement menée à bien en 2001.

Pour le troisième trimestre de 2002, le bénéfice net et le bénéfice net afférent aux actions ordinaires de TransCanada ont été de 175 millions de dollars (0,37 \$ par action), comparativement à 159 millions de dollars (0,33 \$ par action) au troisième trimestre de 2001. Les trois secteurs d'activité de la Société ont contribué à la hausse de 16 millions de dollars (0,04 \$ par action) durant le troisième trimestre.

En date du 30 septembre 2002, la Société a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice pour les contrats de commerce d'énergie. Ces derniers étaient auparavant comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Compte tenu de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz, qui était axée sur les échanges commerciaux, et du maintien de l'accent sur les activités de commercialisation à l'appui des actifs de production d'électricité et des conventions d'achat d'électricité, l'application de la méthode de la comptabilité d'exercice reflète mieux le rendement sous-jacent de l'entreprise d'électricité. Cette modification élimine les gains et les pertes non matérialisés sur les contrats de commerce énergétique constatés en vertu de la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités (se reporter à la note 2, Modifications comptables, des notes afférentes aux états financiers consolidés). Cette modification a eu pour incidence cumulative au 1^{er} janvier 2001 de réduire les bénéfices non répartis de 20 millions de dollars. Le bénéfice net des neuf mois terminés le 30 septembre 2001 comprenait un ajustement positif de 12 millions de dollars. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, le bénéfice net de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2002 est de 8 millions de dollars supérieur au chiffre qui aurait été déclaré selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande.

Aperçu des résultats par secteur

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Transport	154	145	491	432
Électricité	35	33	116	133
Siège social	(14)	(19)	(40)	(45)
Activités poursuivies	175	159	567	520
Activités abandonnées	-	-	-	(87)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	175	159	567	433

Transport

Le bénéfice net de l'entreprise de transport s'est élevé respectivement à 154 millions de dollars et à 491 millions de dollars pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002.

Aperçu des résultats - Transport

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Gazoducs détenus en propriété exclusive				
Réseau de l'Alberta	56	52	158	145
Réseau principal au Canada	72	68	232	204
Réseau de la Colombie-Britannique	1	1	4	4
	129	121	394	353
Entreprises pipelinières nord-américaines				
Great Lakes	13	13	49	41
TC Pipelines, LP	4	3	12	11
Iroquois	4	5	15	12
Portland	-	(1)	2	(1)
Foothills	4	4	13	15
Trans Québec & Maritimes	2	2	6	6
Régions nordiques	(3)	(5)	(5)	(6)
Autres	1	3	5	1
	25	24	97	79
Bénéfice net	154	145	491	432

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Pour le troisième trimestre de 2002, le bénéfice net du réseau de l'Alberta a augmenté de 4 millions de dollars pour atteindre 56 millions de dollars, comparativement à 52 millions de dollars pour le même trimestre en 2001. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, le bénéfice net a été de 13 millions de dollars supérieur au chiffre inscrit pour la même période en 2001. L'augmentation du bénéfice net durant le troisième trimestre de 2002 s'explique principalement par le remboursement d'intérêt lié à une nouvelle cotisation de l'impôt pour un exercice antérieur. La hausse du bénéfice net comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice précédent provient principalement des revenus supérieurs découlant du règlement tarifaire pour le réseau de l'Alberta, d'un remboursement d'intérêt lié à une nouvelle cotisation de l'impôt pour un exercice antérieur et de l'échéance, pendant le premier trimestre de 2002, des coûts de soutien de transition de TransCanada liés à la structure de tarification fondée sur les produits et les points de réception.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada s'est accru respectivement de 4 millions de dollars et de 28 millions de dollars pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, comparativement aux périodes correspondantes de 2001. Le bénéfice net de 2002 tient compte de la décision sur le rendement équitable prévoyant une majoration du ratio de l'avoir réputé des actionnaires ordinaires, qui passait de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001 et l'approbation d'un taux de rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires de 9,61 pour cent pour 2001 et de 9,53 pour cent pour 2002.

Données statistiques sur l'exploitation Neuf mois terminés le 30 septembre (non vérifié)	Réseau de l'Alberta*		Réseau principal au Canada**		Réseau de la C.-B.	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5,089	5,195	8,909	9,202	204	205
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	3,076	3,037	1,950	1,857	270	287
Moyenne par jour	11.3	11.1	7.1	6.8	1.0	1.1

*Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont totalisé 3 094 milliards de pieds cubes pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 (3 137 milliards de pieds cubes en 2001); la moyenne quotidienne s'est établie à 11,3 milliards de pieds cubes (11,5 milliards de pieds cubes en 2001).

**Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, les livraisons du réseau principal au Canada en provenance de la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont établies à 1 665 milliards de pieds cubes (1 584 milliards de pieds cubes en 2001), soit une moyenne de 6,1 milliards de pieds cubes (5,8 milliards de pieds cubes par jour en 2001).

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 s'est élevée respectivement à 25 millions de dollars et à 97 millions de dollars. Le bénéfice net pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 a progressé respectivement de 1 million de dollars et de 18 millions de dollars comparativement aux périodes correspondantes en 2001.

La progression du bénéfice net pour l'exercice à ce jour s'explique par la quote-part de 7 millions de dollars revenant à TransCanada à la suite d'une décision rendue en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. Compte non tenu de l'incidence de la décision en faveur de Great Lakes, l'accroissement du bénéfice net pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'incidence des taux de change favorables sur les résultats d'exploitation supérieurs des sociétés pipelinières affiliées aux États-Unis ainsi qu'à la participation supplémentaire acquise par TransCanada dans Iroquois et Portland durant le deuxième trimestre de 2001. De plus, le bénéfice net tiré de la quote-part de TransCanada dans d'autres entreprises, y compris les installations de stockage de gaz CrossAlta, Ventures LP et TransCanada de Occidente, a augmenté de 4 millions de dollars pendant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2002, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Placement dans S.E.C. Électricité	9	9	27	29
Établissements du nord-est des États-Unis	27	36	114	104
Établissements dans l'Ouest	40	24	101	134
Frais généraux, administratifs et de soutien	(17)	(10)	(48)	(31)
Bénéfice d'exploitation et produits divers	59	59	194	236
Charges financières	(3)	(5)	(9)	(15)
Impôts sur les bénéfices	(21)	(21)	(69)	(88)
Bénéfice net	35	33	116	133

Le bénéfice net dégagé pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 a été de 17 millions de dollars inférieur au chiffre inscrit pour la même période en 2001. Le bénéfice net du troisième trimestre de 2002 a atteint 35 millions de dollars, soit 2 millions de plus que les 33 millions de dollars enregistrés pour le troisième trimestre de 2001.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002 ont été comparables aux résultats de la même période en 2001. Cependant, ils ont légèrement fléchi pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, comparativement à la même période en 2001. Ce recul s'explique principalement par la panne de service imprévue à la centrale de Williams Lake durant la première moitié de 2002.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés des établissements du nord-est des États-Unis ont diminué de 9 millions de dollars durant le trimestre terminé le 30 septembre 2002, et ce, principalement en raison des produits d'exploitation inférieurs tirés des contrats de vente d'électricité à long terme comparativement à la même période en 2001. Le bénéfice d'exploitation et les produits divers pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 ont progressé de 10 millions de dollars comparativement à la même période en 2001, ce qui découle principalement de l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. en juillet 2001. Cette hausse a été en partie neutralisée par les produits d'exploitation inférieurs tirés des contrats de vente d'électricité à long terme.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux établissements de l'Ouest ont totalisé 40 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de plus que pour la même période en 2001. Ce chiffre comprenait les produits d'exploitation tirés de la convention d'achat d'électricité (CAE) de la centrale Sundance B acquise à la fin de 2001, les produits d'exploitation découlant de la mise en exploitation commerciale des centrales de Redwater et de Carseland en janvier 2002 et les prix contractuels inférieurs obtenus pour la production vendue aux termes de la CAE de la centrale Sundance A comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation et les produits divers inscrits pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 ont régressé de 33 millions de dollars comparativement aux résultats de la même période en 2001. Cette baisse s'explique avant tout par la capacité de TransCanada de tirer parti, en 2001, d'occasions suscitées par la hausse des prix sur le marché et la volatilité accrue du prix de l'électricité, et par les prix contractuels inférieurs obtenus en 2002 aux termes de la CAE de la

centrale Sundance A. Ces incidences ont toutefois été neutralisées par les produits d'exploitation tirés de la CAE de la centrale Sundance B et des centrales de Redwater et de Carseland.

La hausse des frais généraux, administratifs et de soutien pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, comparativement aux périodes correspondantes en 2001, est attribuable à la croissance soutenue de l'entreprise d'électricité.

Siège social

Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, les charges nettes ont été de 5 millions de dollars inférieures au montant inscrit pour les périodes correspondantes en 2001. Les résultats des neuf mois terminés le 30 septembre 2001 comprenaient un ajustement positif de 5 millions de dollars aux gains de change, compte tenu de l'adoption rétroactive requise, le 1^{er} janvier 2002, d'une modification comptable liée à la conversion des devises étrangères préconisée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette modification de convention comptable n'a eu aucune incidence sur les résultats du trimestre terminé le 30 septembre 2001 et des neuf mois terminés le 30 septembre 2002.

Les charges nettes du troisième trimestre de 2002 ont été de 5 millions de dollars inférieures à celles du troisième trimestre de 2001, surtout en raison de l'incidence positive des taux d'intérêt moins élevés. Compte non tenu de l'incidence de la modification comptable liée à la conversion des devises étrangères, les résultats du secteur Siège social pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 ont été de 10 millions de dollars supérieurs à ceux de la période correspondante en 2001. Cette hausse provient essentiellement de l'incidence favorable des taux d'intérêt inférieurs et de la baisse des frais généraux et administratifs liés aux services à l'appui des activités abandonnées, en partie neutralisés par les charges financières supérieures découlant de la décision sur le rendement équitable.

Activités abandonnées

Le conseil d'administration a approuvé en juillet 2001 un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. La Société avait substantiellement achevé son retrait de l'entreprise de commercialisation du gaz au 31 décembre 2001. Tel qu'il est décrit dans l'analyse par la direction présentée dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, la Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. Au 30 septembre 2002, TransCanada a passé en revue la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles d'un montant d'environ 100 millions de dollars relativement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elle a conclu qu'elle était adéquate. Par conséquent, les activités abandonnées n'ont aucunement influé sur le bénéfice du troisième trimestre de 2002.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté d'environ 132 millions de dollars comparativement à la même période en 2001. Pour le troisième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 14 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent.

La capacité de TransCanada de générer, à court et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001.

Activités d'investissement

Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, les dépenses en immobilisations, exclusion faite des acquisitions, ont totalisé respectivement 182 millions de dollars (95 millions de dollars en 2001) et 397 millions de dollars (318 millions de dollars en 2001). Elles se rapportaient principalement à l'entretien et au maintien de la capacité des installations de l'entreprise de transport ainsi qu'à la construction des centrales électriques de Bear Creek et de MacKay River en Alberta. Pendant le troisième trimestre de 2002, TransCanada a fait l'acquisition d'une participation de commandité dans Northern Border Partners, L.P. en contrepartie de 19 millions de dollars (se reporter à la rubrique Autres faits nouveaux – Entreprises pipelinières nord-américaines). Durant le troisième trimestre de 2001, TransCanada a fait l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P., en contrepartie de 438 millions de dollars.

Activités de financement

Pendant les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour rembourser des emprunts de 230 millions de dollars venus à échéance et réduire de 228 millions de dollars le solde des billets à payer.

Durant le quatrième trimestre de 2002, TransCanada entend déposer des prospectus préalables d'un montant de 2 milliards de dollars au Canada et de 1 milliard de dollars US aux États-Unis. Ces prospectus préalables seront admissibles pour l'émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et(ou) de titres de créance.

L'énoncé précédent ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres en vente aux États-Unis. Une telle offre sera faite exclusivement sous forme d'un supplément de prospectus déposé auprès de la Securities and Exchange Commission si la Société décidait d'effectuer un appel public à l'épargne.

Dividendes

Le 29 octobre 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 31 décembre 2002, un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action ordinaire en circulation. Il s'agit du 156^e dividende consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 31 janvier 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 30 millions de dollars; pour la même période en 2001, la Société avait inscrit des sorties nettes liées aux activités d'exploitation de 663 millions de dollars. Les importantes sorties nettes des neuf mois terminés le 30 septembre 2001 avaient été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elles avaient servi à remettre en 2001 la marge en espèces reçue en 2000, à régler les pertes sur les transactions gazières et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Les résultats des neuf mois terminés le 30 septembre 2002 ne comprennent aucune cession au titre des activités abandonnées, comparativement à des cessions de 954 millions de dollars durant la même période en 2001.

Gestion des risques

Pour ce qui est des activités poursuivies, les risques de marché de TransCanada demeurent essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2001. Toutefois, compte tenu de la récente détérioration de la solvabilité d'un certain nombre de contreparties, TransCanada a atténué ce risque de crédit accru, et continuera de le faire, en obtenant des garanties financières supplémentaires, y compris des lettres de crédit et(ou) des fonds en espèces. La Société demeure exposée à certains risques en raison de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz. Se reporter à l'explication fournie à la rubrique Résultats d'exploitation – Activités abandonnées. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte importante. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change. La Société est également exposée à un risque de perte en raison du défaut de contreparties de respecter leurs engagements financiers contractuels.

Convention comptable d'importance critique

La convention comptable d'importance critique de TransCanada concerne le mode de comptabilisation de ses activités réglementées. Elle demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur la convention comptable d'importance critique.

Perspectives

Les perspectives pour les secteurs d'activité de la Société sont essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2001. Malgré sa déception au sujet de la décision sur le rendement équitable rendue en juin 2002, qui de l'avis de TransCanada ne tient pas compte des risques commerciaux à long terme inhérents au réseau principal au Canada, la Société maintient son engagement à son entreprise de gazoducs au Canada et à optimiser la structure de risque-rendement de ses gazoducs au Canada par le truchement de négociations avec les expéditeurs et du processus de réglementation. La Société a déposé auprès de l'ONÉ une demande sollicitant l'examen et la modification de la décision sur le rendement équitable. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Grâce à son bénéfice et à ses flux de trésorerie, ainsi qu'à son solide bilan au 30 septembre 2002, la Société a la souplesse financière nécessaire pour investir judicieusement dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité. Les cotes de crédit sur les titres d'emprunt de premier rang non garantis de la Société accordées par Dominion Bond Rating Service Limited, Moody's Investors Service et Standard & Poor sont actuellement A, A2 et A-, respectivement, et ses tendances et perspectives d'avenir sont considérées stables.

Autres faits nouveaux

Transport

Gazoducs détenus en propriété exclusive

En septembre 2002, TransCanada a déposé auprès de l'ONÉ une demande au sujet des droits pour son réseau principal au Canada. La Société a demandé que les droits entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2003, lorsque les droits approuvés actuels viendront à échéance. Dans sa demande, TransCanada sollicite l'approbation d'une nouvelle zone de tarification, près de Dawn dans le sud-ouest de l'Ontario, l'augmentation du prix d'achat minimal pour le service de transport interruptible et l'augmentation des taux d'amortissement ainsi que le maintien de certaines mesures incitatives opérationnelles. Dans cette demande, TransCanada sollicite également l'approbation par l'ONÉ d'un rendement équitable pour 2003 qui reflète sa décision prochaine au sujet de la demande d'examen et de modification.

Le règlement tarifaire pour le réseau de l'Alberta vient à échéance le 31 décembre 2002, et des négociations sont en cours entre TransCanada et les clients du réseau de l'Alberta en vue de convenir d'un règlement pour le remplacer.

Entreprises pipelinières nord-américaines

En août 2002, TransCanada s'est portée acquéreur d'une participation de commandité dans Northern Border Partners, L.P. auprès de The Williams Companies Inc. pour une contrepartie de 19 millions de dollars. TransCanada détient désormais 0,35 pour cent de la participation de commandité totale de 2 pour cent dans Northern Border Partners, L.P., ce qui lui donne un droit de vote de 17,5 pour cent vote au sein du comité des politiques de la société en commandite.

Électricité

En septembre 2002, TransCanada a signé une entente visant l'acquisition de la centrale électrique de ManChief auprès de El Paso Corporation pour une contrepartie d'environ 127 million de dollars US, sous réserve des ajustements postérieurs à la ratification de l'opération. La ratification de l'acquisition devrait avoir lieu durant le quatrième trimestre de 2002, sous réserve des consentements et approbations réglementaires requis. La centrale électrique de ManChief est une installation à cycle simple et à deux turbines située près de Brush, au Colorado, dont la capacité de production est de 300 mégawatts. L'entière capacité de la centrale est vendue aux termes de contrats d'achat ferme à long terme qui viennent à échéance en 2012.

Informations prospectives

Le présent rapport trimestriel contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés par TransCanada auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada et de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

États consolidés des résultats

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1,285	1,293	3,876	3,996
Dépenses				
Charges d'exploitation	549	566	1,589	1,782
Amortissement	211	198	631	589
	760	764	2,220	2,371
Bénéfice d'exploitation	525	529	1,656	1,625
Autres charges (produits)				
Charges financières	213	226	652	664
Charges financières des coentreprises	22	26	67	78
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(2)	-	(6)	(3)
Intérêts créditeurs et autres produits	(20)	(12)	(56)	(60)
	213	240	657	679
Bénéfice tiré des activités poursuivies				
avant impôts sur les bénéfices	312	289	999	946
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	123	113	389	374
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	189	176	610	572
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	-	-	(87)
Bénéfice net	189	176	610	485
Charges liées aux titres privilégiés	8	11	26	35
Dividendes sur les actions privilégiées	6	6	17	17
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	175	159	567	433
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	175	159	567	520
Activités abandonnées	-	-	-	(87)
	175	159	567	433
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0.37 \$	0.33 \$	1.19 \$	1.09 \$
Activités abandonnées	-	-	-	(0,19)
	0.37 \$	0.33 \$	1.19 \$	0.90 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	478.9	475.8	478.0	475.5

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	189	176	610	572
Amortissement	211	198	631	589
Impôts futurs	71	74	180	121
Autres	(8)	1	(26)	(19)
Fonds provenant des activités poursuivies	463	449	1,395	1,263
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation	(12)	150	(68)	71
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	451	599	1,327	1,334
(Sorties nettes) rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	(21)	(60)	30	(663)
	430	539	1,357	671
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(182)	(95)	(397)	(318)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	(19)	(438)	(19)	(475)
Aliénation d'éléments d'actif	-	(3)	-	954
Montants reportés et autres	66	45	(47)	37
(Sorties nettes) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(135)	(491)	(463)	198
Activités de financement				
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(140)	(131)	(407)	(379)
Billets à payer émis (remboursés), montant net	12	(95)	(228)	(150)
Réduction de la dette à long terme	(114)	(282)	(230)	(629)
Dette sans recours émise par les coentreprises	19	7	24	18
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(9)	(14)	(51)	(47)
Actions ordinaires émises	12	9	43	19
Sorties nettes liées aux activités de financement	(220)	(506)	(849)	(1,168)
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements à court terme	75	(458)	45	(299)
Encaisse et placements à court terme				
Au début de la période	269	668	299	509
Encaisse et placements à court terme				
À la fin de la période	344	210	344	210

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	30 septembre 2002 (non vérifié)	31 December 2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	344	299
Débiteurs	719	655
Stocks	184	177
Autres	60	43
	1,307	1,174
Placements à long terme	291	268
Immobilisations corporelles	17,612	17,863
Autres éléments d'actif	603	649
	19,813	19,954
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	115	343
Créditeurs	792	786
Intérêts courus	243	233
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	631	483
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	80	44
Provision pour perte liée aux activités abandonnées	224	264
	2,085	2,153
Montants reportés	368	393
Dette à long terme	8,963	9,347
Impôts futurs	189	39
Dette sans recours des coentreprises	1,229	1,295
Déventures subordonnées de rang inférieur	238	237
	13,072	13,464
Capitaux propres		
Titres privilégiés	674	675
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4,607	4,564
Surplus d'apport	263	263
Bénéfices non répartis	794	586
Écart de conversion	14	13
	6,741	6,490
	19,813	19,954

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié) (en millions de dollars)	Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2002	2001
Solde au début de la période	586	395
Bénéfice net	610	485
Charges liées aux titres privilégiés	(26)	(35)
Dividendes sur actions privilégiées	(17)	(17)
Dividendes sur actions ordinaires	(359)	(320)
	794	508

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, exception faite des modifications décrites ci-après. Les états financiers consolidés des neuf mois terminés le 30 septembre 2002 ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2001 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

Réglementation

En juin 2002, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a fait connaître à la Société sa décision sur la demande concernant un rendement équitable (décision sur le rendement équitable) visant à déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs pour 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada. La décision sur le rendement équitable au sujet du coût du capital prévoyait une augmentation du ratio de l'avoir réputé des actionnaires ordinaires, qui passait de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001. L'ONÉ a également décidé que le rendement de l'avoir calculé en fonction de la formule de l'ONÉ demeurait approprié pour le réseau principal au Canada, ce qui donne lieu à un taux de rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires approuvé de 9,61 pour cent pour 2001 et de 9,53 pour 2002. Les résultats des neuf mois terminés le 30 septembre 2002 comprennent un bénéfice net après impôts de 30 millions de dollars (0,06 \$ par action) représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable pour la période allant du 1^{er} janvier 2001 au 30 septembre 2002.

2. Modifications comptables

Gestion du risque de prix

En date du 30 septembre 2002, la Société a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice pour les contrats de commerce énergétique, conclus dans le cadre de ses activités poursuivies, qui étaient auparavant comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Cette modification élimine les gains et les pertes non matérialisés sur les contrats de commerce énergétique constatés en vertu de la méthode d'évaluation à la valeur marchande. Au 1^{er} janvier 2001, cette modification comptable a eu pour incidence cumulative de réduire les bénéfices non répartis de

20 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, l'incidence de la modification sur les résultats de l'exercice s'est traduite par une hausse de 11 millions de dollars reflétée dans les résultats de l'entreprise d'électricité. L'augmentation (la réduction) du bénéfice net déclaré antérieurement découlant de l'adoption de cette convention comptable s'établit comme suit : 7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2001, 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001, (4) millions de dollars pour le troisième trimestre de 2001, 1 million de dollars pour le premier trimestre de 2002 et 3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2002. Si la Société avait continué d'appliquer la méthode d'évaluation à la valeur marchande, le bénéfice net du trimestre terminé le 30 septembre 2002 aurait diminué de 4 millions de dollars.

Conversion des devises étrangères

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, une modification apportée au chapitre 1650 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, « Conversion des devises étrangères ». Cette modification supprime le report et l'amortissement des gains et des pertes de change non matérialisés au titre des éléments monétaires libellés en devises étrangères dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Au 1^{er} janvier 2001, l'incidence cumulative de cette modification comptable s'est traduite par une augmentation de 1 million de dollars des bénéfices non répartis. L'incidence de cette modification sur le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, qui est reflétée dans les résultats du secteur Siège social, a été une augmentation de 5 millions de dollars. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2002, l'incidence de cette modification sur le bénéfice net a été de néant [(4) millions de dollars pour le premier trimestre de 2001; 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001; néant pour les troisième et quatrième trimestres de 2001].

Compte tenu des modifications comptables, les postes suivants des bilans consolidés, des états consolidés des résultats et des états consolidés des flux de trésorerie aux 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002 et pour les exercices terminés à ces dates ont été retraités comme suit.

(en millions de dollars)	2001	2000
Bilans consolidés		
Actifs de commerce de produits énergétiques		
Actif à court terme	-	-
Actif à long terme	-	-
Autres éléments d'actif	649	524
Actif d'impôts futurs	-	204
Total de l'actif	19,954	24,817
Passifs de commerce de produits énergétiques		
Passif à court terme	-	-
Passif à long terme	-	-
Passif d'impôts futurs	39	-
Total du passif	13,464	18,248
Bénéfices non répartis	586	395
États consolidés des résultats		
Produits	5,275	4,384
Charges d'exploitation	2,322	1,672
Charges financières	889	953
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	480	354
Bénéfice net	686	768
États consolidés des flux de trésorerie		
Fonds provenant des activités poursuivies	1,624	1,495
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	123	1,067

Rémunération à base d'actions

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de la rémunération et d'autres paiements à base d'actions en échange de biens et de services. Il s'applique aux opérations dans le cadre desquelles une entreprise attribue des actions ordinaires, des options d'achat d'actions (aussi appelées « options sur actions ») ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix des actions ordinaires ou d'autres instruments de capitaux propres. Pratiquement à tous égards, ce chapitre est conforme au SFAS No. 123 que la Société avait adopté avant 2002 aux fins des PCGR des États-Unis. Cette nouvelle norme a été appliquée prospectivement aux fins des PCGR du Canada avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002.

Le 25 février 2002, la Société a émis 1 946 300 options d'achat d'actions ordinaires au prix de 21,43 \$ aux termes du régime d'intéressement des cadres de la Société. En règle générale, 25 pour cent des actions ordinaires visées par les options peuvent être achetées à la date d'attribution, et une autre tranche de 25 pour cent peut être achetée à chacune des trois dates d'anniversaire de l'attribution subséquentes.

TransCanada comptabilise en fonction de la date de règlement les options d'achat d'actions consenties aux employés. En vertu de la comptabilisation selon la date de règlement, la Société n'est pas tenue de constater de charges à la date à laquelle les options sont attribuées. Dans le cas des options d'achat d'actions attribuées après le 1^{er} janvier 2002, l'application de la méthode de la juste valeur préconisée en vertu de la nouvelle norme aurait donné lieu à un bénéfice net afférent aux actions ordinaires de 2 millions de dollars inférieur et à un bénéfice net par action de 0,01 \$ inférieur pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002. La Société utilise le modèle de Black et Scholes pour effectuer ce calcul.

3. Information sectorielle

Trimestres terminés les 30 septembre (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	971	974	314	319	-	-	1,285	1,293
Charges d'exploitation	(301)	(311)	(244)	(253)	(4)	(2)	(549)	(566)
Amortissement	(196)	(188)	(15)	(10)	-	-	(211)	(198)
Bénéfice (perte) d'exploitation	474	475	55	56	(4)	(2)	525	529
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(202)	(214)	(3)	(4)	(22)	(25)	(227)	(243)
Charges financières des coentreprises	(22)	(25)	-	(1)	-	-	(22)	(26)
Autres produits	14	5	4	3	4	4	22	12
Impôts sur les bénéfices	(110)	(96)	(21)	(21)	8	4	(123)	(113)
Activités poursuivies	154	145	35	33	(14)	(19)	175	159
Activités abandonnées							-	-
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							175	159

Neuf mois terminés les 30 septembre (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	2,914	2,890	962	1,106	-	-	3,876	3,996
Charges d'exploitation	(847)	(913)	(734)	(854)	(8)	(15)	(1,589)	(1,782)
Amortissement	(586)	(562)	(45)	(25)	-	(2)	(631)	(589)
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,481	1,415	183	227	(8)	(17)	1,656	1,625
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(616)	(644)	(9)	(11)	(70)	(61)	(695)	(716)
Charges financières des coentreprises	(67)	(74)	-	(4)	-	-	(67)	(78)
Autres produits	38	25	11	9	13	29	62	63
Impôts sur les bénéfices	(345)	(290)	(69)	(88)	25	4	(389)	(374)
Activités poursuivies	491	432	116	133	(40)	(45)	567	520
Activités abandonnées							-	(87)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							567	433

Total de l'actif (en millions de dollars)	30 September 2002 (non vérifié)	31 December 2001
Transport	17,047	17,269
Électricité	1,941	1,880
Siège social	634	480
Activités poursuivies	19,622	19,629
Activités abandonnées	191	325
	19,813	19,954

4. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société, qui assurait des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés. En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) de cession de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Les cessions prévues au plan de décembre avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001.

La Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz cédée. Au 30 septembre 2002, la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris une somme d'environ 100 millions de dollars au titre des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles liés à l'entreprise de commercialisation du gaz, a été passée en revue et jugée appropriée.

Les produits liés aux activités abandonnées se sont établis à 7 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2002 (2 342 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2001) et à 30 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2002 (12 231 millions de dollars en 2001). La provision pour perte liée aux activités abandonnées totalisait 224 millions de dollars au 30 septembre 2002 (264 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce chiffre comprend un montant de 125 millions de dollars (129 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié à la commercialisation du gaz et un montant de 99 millions de dollars (135 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié au plan de décembre.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

Les montants liés aux activités abandonnées ci-dessous sont compris dans le bilan consolidé.

(en millions de dollars)	30 septembre 2002 (non vérifié)	31 December 2001
Actif à court terme	88	113
Actif à long terme	103	212
Passif à court terme	(91)	(116)
Passif à long terme	(2)	(9)
Actif net lié aux activités abandonnées	98	200

Engagements et éventualités

Le procureur général de la Californie a déposé une plainte auprès de la Cour supérieure de la Californie en vertu du code des entreprises et des professions de la Californie. La plainte allègue que certaines filiales de TransCanada et sociétés lui étant affiliées se sont livrées à des opérations de vente ou d'achat d'électricité en Californie pour lesquelles les exigences de la loi fédérale sur l'électricité et des ordonnances de la FERC n'ont pas été respectées. TransCanada estime que les activités de ses filiales et des sociétés lui étant affiliées sont conformes aux exigences de la loi fédérale sur l'électricité et de la FERC. TransCanada croit que la plainte n'est pas fondée et se défend vigoureusement.

La Canadian Alliance of Pipeline Landowners Association et deux propriétaires fonciers individuels ont intenté, en vertu de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario, une action contre la Société et Enbridge Inc. pour les dommages qu'ils auraient présumément subis du fait qu'ils se soient vu imposer, sur leurs terrains, une zone de contrôle qui se situe dans les 30 mètres de part et d'autre de la canalisation, conformément à l'article 112 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*. La Société croit que la demande n'est pas fondée et se défendra vigoureusement. La Société n'a constitué aucune provision liée à un passif éventuel. Tout passif, s'il en est, serait traité par le truchement du processus de réglementation.

Renseignements complémentaires

Au 30 septembre 2002, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 479 101 289. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 13 347 221, dont 10 662 395 pouvaient être levées au 30 septembre 2002.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements : Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta/Debbie Persad au (403) 920-7911. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457. Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7877

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>